

Certificats carbone *forestiers*

Plusieurs projets visent à protéger le climat en limitant l'exploitation des forêts. Leur intérêt est controversé.

La neige craque sous nos pas. Dani Kälin nous guide à travers le sous-bois près de sa ferme Demeter à Brandegg SZ. Il exploite 17 hectares sur un terrain en partie escarpé près du lac de Sihl. Ses pâturages, où paissent quarante bovins Highland, comptent plus de cent arbres fruitiers haute-tige. S'y ajoutent dix hectares de forêt. Forestier-bûcheron de formation, le Schwytzois sait comment prendre soin de ses résineux et feuillus, notamment en abattant parfois de grands arbres. «Le sol reçoit plus de lumière, ce qui favorise la croissance des jeunes plantes et les organismes du sol», explique-t-il dans un endroit où il a abattu 500 mètres cubes de sapins, d'épicéas et de hêtres. Les troncs attendent d'être évacués par une grue à câble.

De son côté, l'agriculteur bio attend le feu vert de Wald Schwyz. L'association des propriétaires forestiers schwytzois prépare depuis 2021 la délivrance de certificats carbone issus de la forêt locale. L'idée est la suivante: en poussant, les arbres stockent dans le bois le carbone issu du CO₂ (dioxyde de carbone), fixant ainsi ce gaz à effet de serre. Du moins tant que le bois reste intact et n'est pas brûlé. Les propriétaires des forêts certifiées reçoivent environ 35 francs par hectare. Lorsque le projet aura atteint la surface visée, ce montant passera probablement à 40 francs, voire plus. Ce projet dure trente ans.

Les certificats forestiers sont achetés sur le marché volontaire par des personnes et surtout par des entreprises soucieuses de réduire leur empreinte carbone. Ils doivent être considérés comme un engagement supplémentaire. Les entreprises tenues, par obligation légale, de réduire leurs émissions de CO₂, ne peuvent pas les imputer (encadré). Des projets similaires existent dans les cantons d'Argovie, de Berne, des Grisons, du Jura, de Lucerne, de Soleure et de Zurich. Certains de ces certificats sont déjà proposés par la fondation myclimate. Alors que les certificats suisses sont généralement issus d'une exploitation forestière limitée, ceux des pays du Sud proviennent souvent de reboisements, c.-à-d. de nouvelles forêts. Toutefois, les médias dénoncent le manque de transparence et le caractère abusif de certains de ces projets d'afforestation.

En principe, un commerce d'indulgences

Dani Kälin a déposé une convention pour sa forêt et celle de ses beaux-parents, soit 30 hectares au total. Un hectare de forêt stocke chaque année 10 à 12 tonnes de CO₂, si l'on n'y pratique pas d'abattage. L'Occident industrialisé émet environ 12 tonnes de CO₂ par habitant et par an. Il faudrait donc environ un hectare de réserve forestière pour compenser ne serait-ce que l'empreinte d'une seule personne. Or, le projet schwytzois, comme la plupart des initiatives suisses, porte sur des forêts exploitées, ce qui réduit le stockage de CO₂.

Si tous les propriétaires forestiers dans le périmètre de Wald Schwyz participaient au projet, cela représenterait 16 600 hectares. Plus le nombre de participants est élevé, plus l'impact sur le climat est important et plus les coûts du projet par hectare sont faibles. Le lancement du projet a coûté

60 000 francs à Wald Schwyz, auxquels s'ajoutent des coûts annuels récurrents d'environ 10 000 francs. Les recettes des certificats par personne sont plutôt faibles et doivent en outre être réinvesties dans la forêt. «Je peux compter sur environ 350 francs par an pour mes dix hectares», dit Dani Kälin en souriant. «Avec cela, je peux peut-être acheter 200 jeunes plants. Faut-il encore les planter!»

Pourquoi participe-t-il au projet? Dani Kälin fait son auto-critique: «En principe, il s'agit d'un commerce d'indulgences. Cela profite surtout aux grandes entreprises à forte consommation d'énergie, qui achètent leur électricité entre autres dans des centrales à charbon. Ces entreprises nuisent au climat à un endroit et compensent cela par des certificats issus d'un autre endroit.» Pour l'agriculteur également actif au sein du comité de Bio Schwyz, c'est la solidarité entre agriculteurs et propriétaires forestiers locaux qui compte. Sa solution serait de permettre aux agricultrices et agriculteurs de la région qui n'ont pas ou que peu de forêts d'acheter des certificats carbone liés au stockage de CO₂ dans sa forêt. Le projet actuel lui permettra de voir si un tel système local est viable.

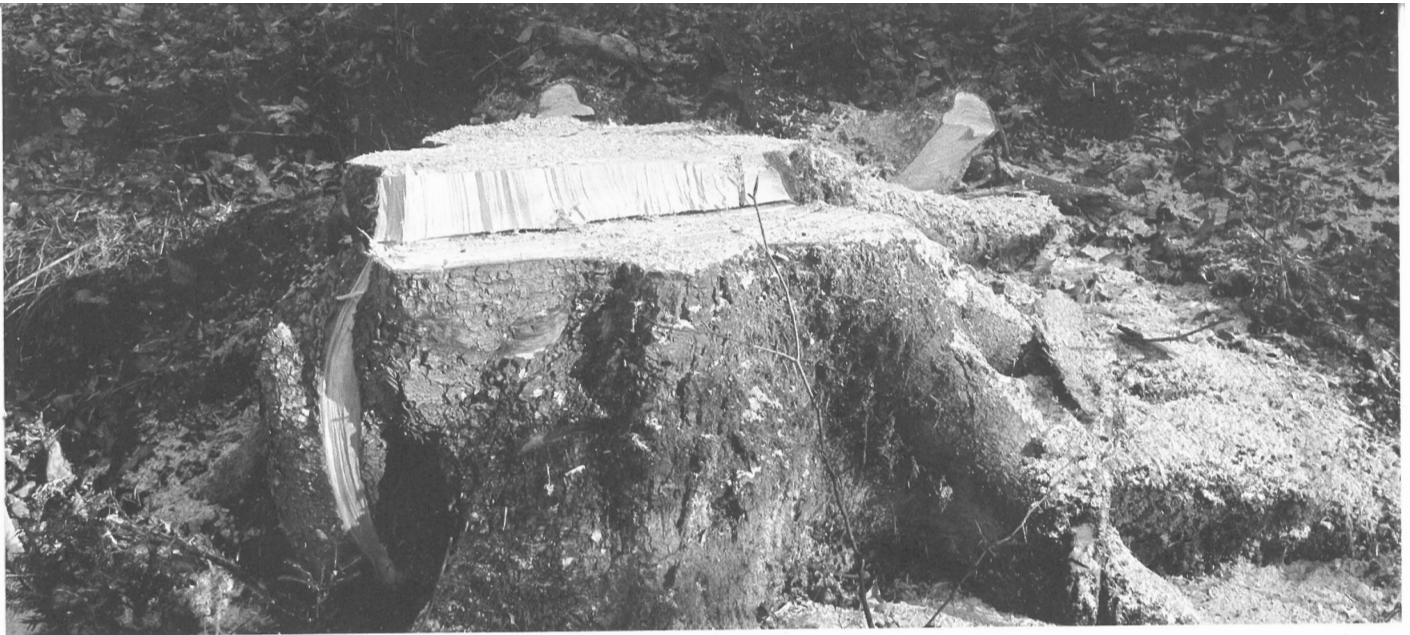
Trois fermes bio sur quatre ont une forêt

Sur les 7500 fermes bio suisses, 5854 ont une forêt, soit 78 pour cent, contre 70 pour cent pour les exploitations conventionnelles. Agroscope a calculé que les agricultrices et agriculteurs possédant des forêts gagnent en moyenne environ 1300 francs par an (2021) en récoltant du bois. Toutefois, pour plus de la moitié d'entre eux, la forêt ne rapporte rien. Pour vingt pour cent des personnes, elle engendre même une perte. Au banc des accusés, le prix du bois, longtemps bas, et la concurrence étrangère à bas prix. La hausse des prix du bois pourrait changer la donne. Toutefois, le travail en forêt nécessite aussi du savoir-faire et des outils, et il est physiquement exigeant. Les certificats carbone pour non-exploitation arrivent-ils donc à point nommé?

Le volume de bois sur pied dans la forêt schwytzoise est d'environ 390 mètres cubes par hectare. Selon le modèle de calcul, ce stock pourrait être réduit à 290 mètres cubes sans menacer les fonctions de la forêt au cours des 30 prochaines



Agriculteur bio et forestier-bûcheron de formation, Dani Kälin explique comment l'abattage des arbres revitalise la forêt.



La durée de fixation du CO₂ dépend de l'utilisation ultérieure du bois: matériau de construction ou bois de chauffage? Photos: Beat Grossrieder

années. Les participants au projet s'engagent à garantir la moitié de ce potentiel (pour ces 50 mètres cubes par hectare, ils reçoivent le crédit carbone) et à considérer l'autre moitié comme un tampon en cas de calamités telles que les chutes d'arbres causées par le vent, les dégâts dus aux bostryches ou une exploitation imprévue du bois. «Il s'agit de renoncer à l'exploitation sylvicole des stocks de bois sur pied autorisée par la loi, tout en continuant à exploiter pleinement l'accroissement», explique Hubertus Schmidtke, expert de l'association Forêt suisse pour la protection du climat, qui soutient de tels projets. Et d'ajouter: «Le projet est donc conforme à l'Accord de Paris, selon lequel les réservoirs forestiers de carbone doivent être préservés, voire augmentés. Cet accord impose également l'additionnalité du projet.» Selon les calculs de l'expert, 30 000 tonnes de CO₂ par an devraient être imputées au projet schwytois s'il atteint les 16 600 hectares prévus. Actuellement, on est à un peu plus de la moitié.

Ménager sa propre forêt et importer du bois?

Adrian Müller du Département des systèmes agri-alimentaires au FiBL affirme que les certificats carbone forestiers suisses peuvent «être en principe porteurs de sens». Toutefois, selon lui, la question suivante se pose: «La forêt est-elle exploitée de manière plus durable uniquement en raison des certificats ou cela se produirait-il aussi autrement?» En cas de doute, on risquerait de faire de l'écoblanchiment. En outre, «si l'on exploite moins une forêt et que la demande reste inchangée, le bois est coupé ailleurs. Ainsi, d'autres surfaces sont utilisées de manière plus intensive et les importations augmentent.» Dans les pays du Sud, en revanche, de tels projets permettraient de développer de nouvelles forêts là où il n'en existait pas auparavant. Sous réserve qu'ils soient crédibles.

La Suisse importe déjà près de la moitié des 11 millions de mètres cubes de bois utilisés par an, les produits bon marché d'Europe du Nord et de l'Est étant très demandés. Si la récolte nationale diminuait, les importations augmenteraient, assombrissant encore plus le bilan carbone.

Dani Kälän, quant à lui, réduit les distances: il livre son bois à la scierie Karl Zehnder, située à proximité et dirigée par sa femme Irina. En outre, il vend du bois de chauffage dans la région et s'en sert pour chauffer les bâtiments de sa

ferme. Avant de conclure, il commente le projet schwytois de manière pragmatique: «Notre forêt est simplement là, et elle fixe du CO₂, c'est tout. Le reste, c'est de la bureaucratie.»

Beat Grossrieder; Traduction: Sonja Wopfner



Garde-fous de la compensation carbone

La stratégie climatique à long terme de la Suisse vise à atteindre l'objectif «zéro net» d'ici 2050. Dans le cadre de l'Accord de Paris, la Suisse s'est engagée à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Pour ce faire, la Confédération a contraint les secteurs économiques à réduire leurs émissions. Les objectifs de réductions manqués doivent être impérativement compensés par des certificats reconnus par l'État et provenant du marché obligatoire.

À cela s'ajoute un marché volontaire visant à limiter les dégâts, sur lequel les particuliers peuvent aussi compenser leurs «péchés climatiques». Les certificats forestiers, qui font partie de ce marché, ne sont valables que pour les émissions nationales, donc pas pour les voyages en avion. Pour les projets forestiers, il faut s'assurer de «l'impact supplémentaire sur le climat», précise l'Office fédéral de l'environnement. Dans une étude, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) insiste sur les effets en cascade. Pour le WSL, il faudrait gérer la forêt de manière qu'elle produise plus de bois qu'aujourd'hui. Le bois récolté devrait être utilisé dans la construction pour fixer le CO₂ à long terme. Une fois les bâtiments démolis, le bois devrait être recyclé et seuls les restes devraient être utilisés pour produire de la chaleur. «De cette façon, le bois génère un effet de protection du climat multiple», souligne l'institut. Les stocks de carbone augmenteraient, le bois remplacerait les matériaux de construction énergivores comme le béton et se substituerait aux combustibles. «À long terme, les émissions annuelles de CO₂ en Suisse pourraient être réduites de cinq pour cent», conclut le WSL.

 www.wald-klimaschutz.ch (FR)

 www.waldschwyz.ch > CO₂-Projekte (DE)

 www.biohof-brandegg.ch (DE)